

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le lundi 24 novembre à dix-huit heures et trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

En exercice : 10

Présents : 7

Absents : 3

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit.

Absent(e)s représenté(e)s :

RAYSSEGUIER Christian, donne procuration à CABROL Jacqueline.

TONON Yannick donne procuration MILHET Benoit.

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc.

Secrétaire de séance : MILHET Benoit.

Délibération N°2025_D33

Date convocation :

Le 17 novembre 2025

Date affichage :

Le 17 novembre 2025

Plan de financement concernant la toiture de l'église, annule et remplace la délibération 2024_D31.

Vu la toiture d'une partie de l'Eglise nécessitant des travaux de réfections.

Vu les devis établis pour la somme de **17 368,60€ HT**,

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la réfection de cette partie de toiture.

Plan de financement :

CACM	13 894,88€	80%
Autofinancement	3 473,72€	20%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Fait à Boissezon le 24 novembre 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :

Le 24 novembre 2025